

LA DESTRUCTION DU RÉSEAU DE PROXIMITÉ DE LA DGFIP

En juin 2019, les services de Bercy du Ministre Darmanin annonçaient la déconcentration de proximité avec un communiqué vantant l'augmentation « des points de contacts » de la DGFIP à l'horizon 2022.

Ce « Nouveau Réseau de Proximité » s'appuyait également sur la création des Maisons France Services (MFS), qui avait pour corollaire la suppression, jusqu'en 2022, de toutes les trésoreries hors hospitalières (avec création de services de gestion comptable trois fois moins nombreux et de quelques conseillers comptables auprès des collectivités) et de quantité de Services des impôts des entreprises (SIE), de Services des impôts des particuliers (SIP) et autres services de la DGFIP.

Ce Nouveau Réseau de Proximité a dégradé la qualité du service rendu aux usagers. Cette politique pose ainsi la question du rôle et de la place de la DGFIP et de l'ensemble du Service public dans les Territoires.

Ces fermetures ou restructurations portent préjudice aux usagers qui aspirent à une rénovation et un renforcement du Service public efficace et égal pour tou-ttes sur l'ensemble du territoire. Ces fermetures ont également un impact très négatif sur les agents, sur leur vie professionnelle et personnelle.

EVOLUTION DU NOMBRE DE SERVICES DE LA DGFIP ACCUEILLANT DU PUBLIC

Structures / Services	2014	2018	2019	2020	2022	2024	2026	ÉVOLUTION 2014/2026
Trésoreries mixtes et spécialisées	2489	1981	1852	1803	540	223	221	- 2 268
Paierie départementales et régionales	125	113	112	112	93	86	85	- 40
Services de Gestion Comptables	0	0	0	14	434	531	530	+ 530
Services des Impôts des Particuliers (SIP)	545	516	511	506	445	404	400	- 145
Services des Impôts des Entreprises (SIE)	537	456	435	412	338	296	275	- 262
SIP-SIE	218	167	144	132	22	0	0	- 218
Services de Publicité Foncière	357	350	304	232	123	123	122	- 235
Centre des Impôts Fonciers (CDIF / SDIF)	232	142	140	131	122	116	115	- 117

DÉMÉTROPOLISATION

En parallèle de cette destruction du réseau, une opération de démétropolisation a été effectuée. Il s'agissait de transférer des missions de grandes métropoles vers 50 communes. Mais dans les faits il s'est agi de délocaliser des services départementaux ou régionaux sans aucun contact avec le public. Au total, ce sont 66 villes qui ont été sélectionnées.

De plus, ces implantations de missions n'apportent aucun renforcement du service public de proximité au service des usagers des villes « choisies », puisqu'il s'agit uniquement d'unités de « back-office », d'appui au réseau ou encore de centres d'appels.

Parallèlement aux suppressions de services de proximité, la création de pôles nationaux par missions, pour pallier les suppressions d'emplois, accentue l'éloignement des services du public, déstructure l'organisation territoriale et réduit le niveau d'expertise des agents au plan local.

Sous couvert de spécialisation (selon la DGFIP), les concentrations ou regroupements de services participent au contraire à la dégradation de la qualité du service rendu et des conditions de travail.

Evolution du nombre de services à distance de la DGFIP n'accueillant pas de public

	2018	2020	2022	2024	2026	Evolution 2018/2026
Amendes	0	0	1	1	1	+ 1
Particuliers	6	7	18	20	20	+ 14
Entreprises	0	0	6	10	10	+ 10
Publicité Foncière	0	0	14	18	18	+ 18
Pôle de Contrôle à distance	0	0	3	5	5	+ 5

MAISONS FRANCE SERVICES

La concentration des services signifie que les usagers ne peuvent plus se rendre facilement aux guichets de la DGFIP et doivent se déplacer pour rejoindre des services de pleine compétence de plus en plus éloignés.

En effet, les points de contact vantés par le ministère comme une amélioration du service public, tels les Établissements France Services, même s'ils sont annoncés comme plus nombreux, ne délivrent pas un service public de qualité et de haute technicité.

Ce sont de simples « boîtes aux lettres » sans véritable compétence (12 services publics partenaires), sous-dotées en effectifs sous formés au regard de l'étendue des services publics théoriquement concernés, financées en grande partie par des collectivités territoriales dont les recettes ne cessent de baisser, sans aucune garantie de pérennité, comme l'a relevé la Cour des Comptes dans un rapport récent.

Évolution du nombre d'espaces France services

	Janvier 2020	Janvier 2021	Janvier 2022	Janvier 2023	Janvier 2024	Janvier 2026
Nombre Maison France Services	460	1123	2055	2561	2700	2865

Le nouveau maillage territorial envisagé à la DGFIP ne répond pas aux attentes de la population en termes de service public de proximité, notamment en zone rurale ou périurbaine. De plus, les citoyens, notamment les plus fragiles comme les 14 millions de victimes d'illectronisme, doivent bénéficier d'un service public efficace qui répond à leurs besoins.

Avant la crise sanitaire, les services de la DGFIP recevaient encore plus de 15 millions d'utilisateurs.

L'administration mène une course de vitesse qui ignore le service à l'utilisateur, aux antipodes du service public, socialement utile, que la CGT défend, notamment pour couvrir les besoins de proximité.

LA CGT FINANCES PUBLIQUES REVENDIQUE un maillage de services de pleine compétence à la hauteur des réalités socio-économiques et géographiques de chaque territoire, pour accomplir l'ensemble des missions au plus près des utilisateurs et ainsi rompre avec l'affaiblissement des finances publiques et de leur réseau de proximité.

En abandonnant les territoires et en les privant d'un service public régalien essentiel, en maltraitant les agents publics, le gouvernement fragilise la cohésion nationale.

🔗 **Résultat : un réseau qui est déstructuré dans son ensemble, des agents qui travaillent dans une instabilité permanente... et un manque de cohérence pour les utilisateurs.**